



COMMUNIQUE DE PRESSE

Baromètre emploi : les particuliers-employeurs recrutent, même en temps de crise

La Fédération des Particuliers-Employeurs de France édite une synthèse des chiffres de son secteur publiés par l'INSEE, l'ANSP-BIPE et l'IRCEM au travers de récentes études.

Alors que les chiffres publiés par le Ministère de l'Emploi la semaine dernière confirment la poursuite des effets de la crise sur le marché du travail (+ 2% de demandeurs d'emplois en octobre, et + 25% sur un an), les particuliers-employeurs maintiennent leur croissance.

Faits notables dans ce contexte, la typologie des emplois créés permet le retour à une activité salariée des seniors, catégorie durement touchée par l'augmentation des inscriptions au chômage (+ 21.8% sur un an), et facilite l'insertion professionnelle des personnes issues de l'immigration.

Le secteur des particuliers-employeurs en 2009 (chiffres prévisionnels)

3,5 millions de particuliers-employeurs (*IRCEM*)

1,6 million de salariés (*IRCEM*)

560 millions d'heures travaillées – hors assistant maternel (*BIPE-ANSP*)

10 milliards d'euros de masse salariale distribuée (*BIPE-ANSP*)

Un secteur en croissance

Les dernières prévisions du BIPE-ANSP pour l'année 2009 soulignent la spécificité et le dynamisme du secteur des particuliers-employeurs par rapport aux autres secteurs de l'économie :

- Le nombre d'emplois en équivalent temps plein **progresses de 1,6% chez les salariés du particulier-employeur, de 1,2% chez les assistantes maternelles, alors qu'il chute de 1,6% dans l'ensemble de l'économie.**
- **La masse salariale distribuée par les particuliers-employeurs croît de 5,5%** alors que les salaires bruts baissent de 0,5% dans l'ensemble de l'économie.
- **Le nombre d'heures travaillées par les salariés du particulier-employeur (hors assistantes maternelles), bien qu'en ralentissement, augmente de 1%**, alors qu'il baisse de 2,2% dans l'ensemble de l'économie.

Un secteur qui crée des emplois, quand les autres en détruisent

La dernière étude INSEE sur les services marchands (novembre 2009) montre qu'entre 1989 et 2008, le secteur des particuliers-employeurs est le seul à avoir eu **un taux de croissance de l'emploi stable (5% par an)**, alors même que l'emploi diminue dans tous les autres secteurs de l'économie.

Le secteur des particuliers-employeurs est également le « service marchand » le moins sensible aux variations de la conjoncture économique.

En 2009, sur les 34 000 emplois créés dans le champ des services à la personne, 31 000 ont été créés par des particuliers-employeurs, soit 91% des emplois (prévision BIPE-ANSP).



Des salariés pluriactifs qui cumulent des emplois à temps partiel

En 2009, les 31 000 emplois créés par les particuliers-employeurs, correspondent à 10 000 emplois en équivalent temps plein.

Les temps de travail déclarés par les salariés renvoient à une autre spécificité du secteur : la pluriactivité.

Les salariés du secteur travaillent majoritairement pour plusieurs particuliers : (chiffre 2008 - source IRCEM)

- **31% des salariés interviennent chez au moins trois particuliers,**
- **17% interviennent chez deux particuliers-employeurs,**
- **46% des salariés des particuliers-employeurs travaillent également pour une personne morale :**
l'INSEE a montré que ces salariés occupent également des emplois dans d'autres secteurs d'activités.

Dans ces conditions, calculer un « temps de travail moyen » ou interroger les salariés sur leur temps de travail dans leur « emploi principal », comme cela est souvent fait dans les grandes enquêtes statistiques, n'est pas pertinent. **Une analyse des temps de travail de ces salariés ne peut faire l'économie d'une prise en compte des logiques d'accès à ces emplois.**

Des logiques d'accès aux emplois spécifiques

Au moins trois logiques d'accès à ces emplois se dégagent :

- **Une reprise d'activité**, après par exemple une période de chômage ou d'inactivité (cas notamment des assistantes maternelles)
- **Un « emploi refuge »** pour des femmes en situation de grande précarité qui ne parvenaient pas jusqu'alors à se stabiliser dans l'emploi
- **Un complément d'activité** : pour un tiers des salariés des particuliers-employeurs, cette activité est secondaire, notamment pour des retraités ou des étudiants (*source INSEE*).

Sources

ANSP-BIPE, *Tableau de bord – Observatoire de l'emploi et de l'activité dans les services à la personne*, octobre 2009.

C. Avril, « Aide à domicile pour personnes âgées : un emploi-refuge », in E. Flahault (dir.), *L'insertion professionnelle des femmes. Entre contraintes et stratégies d'adaptation*, PUR, Rennes, p. 207-217, 2006.

C. Marbot, « Travailler pour des particuliers : souvent une activité d'appoint », INSEE, *Les salaires en France, Edition 2008*, pp. 27-41.

B. Mordier, « Les services marchands sont sensibles à la conjoncture », *Insee Première*, n°1263, novembre 2009.

I. Puech, *L'emploi des femmes dans les services à domicile. Quelle croissance, quelle qualité, quelles politiques ? Une comparaison France-Belgique des femmes de ménage travaillant chez des particuliers*, Rapport de recherche post-doctorale, DULBEA- Bruxelles, janvier 2007.



La Fédération des Particuliers-Employeurs de France

La Fepem est la seule organisation représentative des 3,5 millions de particuliers qui emploient à domicile plus d'1,6 million de salariés en France, soit 86% des services à la personne.

Par son engagement et ses propositions, elle défend le modèle des emplois familiaux en France qui accompagnent les citoyens de leurs premiers pas à leur dernier souffle. C'est la réponse organisée et professionnelle à l'ensemble des besoins fondamentaux dans la vie privée et familiale.

Elle est le porte-parole des particuliers-employeurs, dans le champ des services à la personne. Elle soutient leurs intérêts auprès des institutions nationales et européennes afin de préserver et de développer le secteur.

Elle accompagne également au quotidien par ses conseils et ses services, notamment sur son site Internet (www.fepem.fr) le particulier-employeur dans la dimension administrative et juridique de sa relation avec son salarié. Elle a participé à la création de nombreux outils de structuration juridique et de professionnalisation du secteur, tels le CESU ou le système PAJE.

Elle est acteur du développement du secteur grâce à :

- un portail de mise en relation des offres et des demandes d'emploi (www.particulieremploi.fr)
- un organisme d'ingénierie de formation et de développement des compétences (Institut Fepem de l'Emploi Familial, IFEF)
- l'institution de retraite et de prévoyance des emplois de la famille (IRCEM).

RELATIONS PRESSE – RELATIONS PUBLIQUES : FAIRVALUE CORPORATE & PUBLIC AFFAIRS

Donatienne Coffy
01 700 860 02 / 06 70 58 57 85
dcoffy@fairvaluecc.com

Anne Mazoyer
01 700 800 18 / 06 07 58 04 97
amazoyer@fairvaluecc.com